



Fiscalité d'un appartement à l'étranger

Par **Bettyboop54**, le 11/10/2009 à 14:25

Bonjour,

Je suis néerlandaise vivant en France depuis + de 30 ans et je viens d'acheter un appartement à Amsterdam afin d'offrir un logement à ma fille qu galérait depuis des années. Cet appart a été payé par un emprunt contracté en France.

Je voudrais connaître la fiscalité à ce sujet. Ma fille payera un loyer, et une autre pièce sra loué à une tierce personne. Comment dois-je déclarer ces recettes? Dans quel pays et comment dois-je déclarer les recettes/dépenses de mise en état?

Comment se passe la fiscalité au niveau de l'emprunt. Est-il possible de déduire les intérêts des impôts ?

Que de questions, mais ce genre d'achat n'est pas commun, ce sont plutôt les néerlandais qui achètent en France ;-)

Merci de toute information que vous pourriez m'apporter
Bettyboop